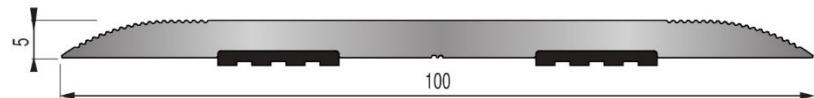
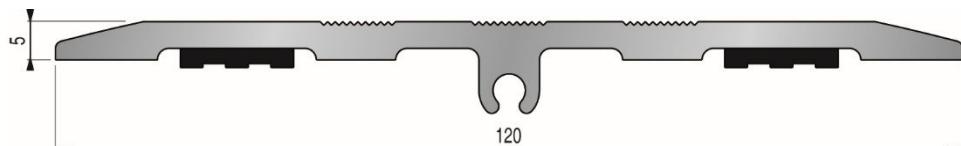
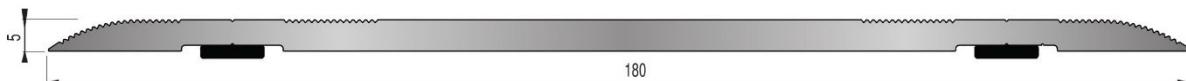


FT032 – Couvre-joints de sol auto-adhésifs charge lourde

Modèle 100 mm



Modèle 120 mm renforcé



Modèle 180 mm

Descriptif

Couvre-joints de sol en aluminium anodisé pour joints présentant une ouverture maximale de 30 mm (modèle 100 mm), 40 mm (modèle 120 mm renforcé) ou 60 mm (modèle 180 mm).

Masquent les joints de construction.

Protègent les joints contre les projections d'eau, la poussière et les salissures.

Fixation par adhésif butyle.

Modèle 120 mm : possibilité d'ajouter des clipsets afin de renforcer la tenue du couvre-joint.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic intense.

Charges admissibles : voir § Caractéristiques techniques.

Matières

- Profilés : alliage d'aluminium (AW 6060) anodisé
- Adhésif : butyle noir

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
100 mm	Aluminium anodisé naturel	3,00 m	01 18 130
120 mm renforcé			01 33 110
180 mm			01 18 120

Caractéristiques techniques

Modèle	Largeur de joint	Charge maximale admissible *
100 mm	30 mm	46 kN
120 mm renforcé	40 mm	46 kN
180 mm	60 mm	46 kN

* Valeurs maximales indicatives correspondant à une pression exercée par des roues en caoutchouc d'une charge uniformément répartie sur la largeur du couvre-joint et circulant à vitesse faible et constante, pour un joint de largeur égale à 1/3 de la largeur du couvre-joint.

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type VHB Cleaner référence 22 77 900 (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Le cas échéant, insérer les clipets référence 39 05 000 (cf. § Options) dans la rainure de manière qu'il y en ait un à chaque extrémité et un tous les 50 cm (soit 7 clipets par longueur de 3 m).
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé sur le support et retirer progressivement les films de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Une fois les films entièrement retirés, maroufler fermement sur toute la longueur du profilé.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyeur-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Clipet double :

- Renforce le maintien du profilé contre son support
- En inox
- Prévoir 7 clipets par longueur de 3 m
- Boîte de 10 clipets
- Réf. 39 05 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC

1210 Route les Révolins

38350 La Mure d'Isère

Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03